

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Huitième dimanche après la Pentecôte. — Le pouvoir temporel des Papes et la France. — Un pauvre. — Hôtel-Dieu et mission nègre de Windsor, Ontario. — Quelle est la constitution de l'Eglise. — Le Jubilé du Cardinal Manning. — Une question épineuse. — Chronique : Nouvelles religieuses : Rome, Angleterre, Suisse. — Divers.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	20	JUILLET	— St Valentin.
MARDI	22	"	— Ste Martine.
JEUDI	24	"	— St. Alphonse.
SAMEDI	26	"	— Ste Marthe.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	20	Juillet	— 8 P., S. Jérôme Emil, C. d.
LUNDI	21	"	— S. Praxède, V., simple.
MARDI	22	"	— Ste M. Madeleine.
MERCREDI	23	"	— S. Appollinaire, E. M., p.
JEUDI	24	"	— Vigile de S. Jacques.
VENDREDI	25	"	— S. JACQUES, Ap., d. 1 cl.
SAMEDI	26	"	— Ste ANNE, d. 1 cl.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE. — 20 Annonce des Fêtes de St-Jacques et Ste-Anne, Cathédrale. — Vendredi 25, ordination à 7 hrs.

Eglise de St-Joseph, rue Richmond. — Dimanche à 3 hrs p. m. Vêpres suivies du sermon de la Neuvaine et du Salut du S. Sacrement. A 7 hrs p. m. Exercice de la Confrérie de St-Joseph, Sermon, recommandations aux prières.

Continuation des exercices de la Neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne, le matin à 8 hrs et le soir à 7½ hrs tous les jours de la semaine.

Samedi, clôture de la Neuvaine, communion générale. Eglise St Vincent de Paul à Montréal.

DIMANCHE 20. — Inauguration solennelle de l'Eglise, grand messe, à 10h. Le son à 7 hrs, sermon, bénédiction de statues ; quête en faveur des pauvres. Les conférences de S. V. de Paul de St-Pierre, Ste-Brigide, Sacré-Cœur et Hochelaga ont été invitées.

Convent de Lachine. — Mercredi 23, Profession religieuse.

Juillet 25, ouverture du chapitre des Sœurs de Ste-Croix.

Eglise de Bellevue. — Samedi 26, à 10 hrs grand-messe pontificale par Mgr l'Archevêque ; à 2 hrs Bénédiction de trois cloches.

Visite Pastorale. — Dimanche 26, à Dundee, Lundi 27, à St-Régis, Mardi 28 à Ste-Philomène.

DIMANCHE 20. — Solennité du Titulaire de St-Henri à Montréal et à Massouche, de S. Alexis, de S. Vincent de Paul à Montréal et dans l'Ile Jésus. Fête de celui de Ste-Marguerite au lac Masson. Les paroisses de Ste-Madelaine à Ripaud, St-Jacques à Montréal et à l'Achigan font la solennité de Ste-Anne le 20 Juillet.

AVIS

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Tous les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain

HUITIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

“Rendez-moi compte de votre administration, car vous ne pouvez plus désormais cultiver mon bien.”

I. Considérons le désespoir de l'économe infidèle ! Dépouillé de sa charge, accusé par sa propre conscience, il se voit forcé de comparaître devant son maître, pour lui rendre compte de son administration. Cet exemple nous montre le dénouement d'une vie mal employée ; car tout homme entendra, au moment où il y pensera le moins, cette parole de la justice divine : Rendez-moi compte de votre vie ! Compte rigoureux qui aura pour objet, non-seulement le mal que nous aurons fait, mais le bien que nous aurons omis ou mal fait ! Quelle sera donc l'épouvante et la confusion d'une âme qui, à cause de sa négligence au service de Dieu, se voit dégradée devant les anges, bannie du ciel, et privée de sa couronne !

Examinons sérieusement notre conscience, recevons volontiers les avertissements et les reproches ; afin de nous corriger de tout ce qui déplaît à Dieu.

II. C'est une vérité de foi que tout homme paraîtra devant le tribunal de Jésus-Christ, pour rendre compte de ce qu'il aura fait de bien et de mal durant sa vie. Or, ce jugement aura lieu immédiatement après la mort, suivant cette parole de saint Paul : “ Il est statué que tous les hommes mourront, et qu'après la mort ils seront jugés.” Ainsi le jugement est une vérité aussi positive que celle de la mort. C'est pourquoi l'homme sage s'applique à employer saintement le temps si court de la vie actuelle ; et il se tient toujours prêt, de peur d'être pris au dépourvu.

Le fruit de cette méditation doit être un redoublement de vigilance, afin de faire dès à présent ce que nous voudrions avoir fait à l'heure de notre mort.

A l'heure de la mort, la confiance bien fondée en la bonté de Marie, en adoucit toutes les peines et en tempère toutes les frayeurs.

Croiset.

LE POUVOIR TEMPOREL DES PAPES ET LA FRANCE.

Si l'on veut, en cette fête de saint Pierre, jeter un coup d'œil sur le passé, on reconnaîtra qu'il existe une corrélation singulière entre l'histoire de la France et l'histoire de l'indépendance des Papes, liée à leur pouvoir temporel. Toujours on voit la France et le pouvoir temporel des Papes éprouver les mêmes fortunes ; on les voit subir les mêmes abaissements, mais aussi en même temps retrouver les mêmes grandeurs.

I — Lorsque Pépin le Bref eut assuré à la Papauté son indépendance, en lui constituant sur des territoires en Italie une souveraineté confirmée par son fils Charlemagne, nous voyons ce grand empereur, partout victorieux. Tracer de nouveau avec son épée la carte de la France, en repoussant jusqu'au Rhin des frontières qui furent pendant des siècles les frontières de la vieille Gaule.

Aux IX^e et X^e siècles, l'empire des Carlovingiens, affaibli par la féodalité naissante, est morcelé, tandis que le territoire de l'Eglise, livré aux insultes des petits tyrans de Spoleto et de Tusculum, est aussi divisé. Ni pour la France, ni pour l'Eglise, ce ne furent des jours heureux.

Aux XI^e et XII^e siècles, les Papes rétablissent leur souveraineté avec les Grégoire VII, les Alexandre III, les Innocent III, et la France, qui plus que toute autre nation portait aux croisades l'épée de la chrétienté, monte aussi rapidement de Hugues Capet jusqu'à Philippe Auguste et saint Louis, ce saint et glorieux roi du XIII^e siècle.

Au XIV^e siècle, la souveraineté pontificale est amoindrie, les Papes sont contraints par les factions d'abandonner Rome, et en France aussi le territoire royal est contesté : le pouvoir s'affaiblit devant les factions ; ce sont les jours mauvais de Crécy, de Poitiers et des émeutes soulevées par Etienne Marcel.

Bientôt les mêmes années qui, grâce à l'épée et du Guesclin, voient la France remise sous le sceptre de Charles-le-Sage, voient aussi les Papes Urbain V et Grégoire XI rentrer dans les Etats du Saint Siège, recouverts par Albornoz et le cardinal de Grimoald.

Le schisme divise l'Eglise ; il y a lutte entre les factions rivales, et au milieu de la lutte le territoire du Saint-Siège devient la proie des soldats. En France aussi, pendant ce même temps, des factions acharnées les uns contre les autres livrent le territoire à l'étranger.

Au XV^e siècle, Dieu, intervenant en faveur de notre patrie, comme depuis la Rédemption il n'est intervenu pour aucune autre nation, Dieu envoie Jeanne d'Arc chercher le roi légitime, méconnu et repoussé par tant de Français. L'ennemi est chassé, le territoire est recouvré, et pendant que la France se relève sous Charles VII, le schisme introduit dans l'Eglise a cessé, un Pape légitime a été proclamé, le pouvoir temporel a été recouvré, et avec Martin V, Eugène IV, Nicolas V le branle est donné au mouvement de la Renaissance chrétienne.

On peut ainsi poursuivre la corrélation entre les deux histoires ; mais pour abréger venons de suite au XIX^e siècle.

II — Rappelons d'abord qu'après les bouleversements de la France, les Etats de l'Eglise furent bientôt envahis ; ses ennemis triomphaient et le général Bonaparte écrivait : " Privé de ses Etats, Rome ne peut exister ; cette vieille machine se détraquera toute seule." Pie VI alla mourir en exil, mais ce n'était pas Rome seulement, c'était la France aussi qui, sous la République du Directoire, était bien détraquée !

Le Pape est traité par le premier Consul en souverain ; le Concordat est signé, l'empereur est sacré, et il enregistre pour victoires les noms de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna.

Bientôt Napoléon I^{er} fait arrêter le Pape Pie VII et ordonne de l'éloigner de Rome, désormais réunie au territoire impérial. C'était une suprême injustice. Mais depuis lors, dans l'histoire militaire jusque-là si brillante du premier Empire, on ne rencontre plus, selon le mot d'un orateur, que des " victoires blessées à mort," lorsque ce n'est pas, hélas ! et Moscou, et la Bérésina, et Leipzig, et l'invasion enfin. Il n'y a pas à s'étonner. Le Pape Pie VII, dépouillé de ses Etats, était alors à Savone et à Fontainebleau prisonnier de l'empereur Napoléon.

La France ruinée, ensanglantée, vint chercher un abri sous l'arbre tutélaire de la Monarchie. Nos rois remontèrent sur le trône et Louis XVIII le premier, par la bouche de son ministre des affaires étrangères, réclama la souveraineté du Pape, et ses Etats entiers dont la Prusse voulait disposer pour le roi de Saxe,

duquel elle aurait pris déjà les Etats. Le prince régent d'Angleterre et l'empereur de Russie, un protestant et un schismatique, s'unirent au roi très chrétien, — tant l'intérêt de l'Europe et le droit étaient évidents, — le Pape recouvra ses domaines et l'on sait quelle prospérité advint alors en France sous le gouvernement de ses rois ; leurs ennemis eux-mêmes l'ont déclaré incroyable. Une longue période de paix suivit. Ce fut pour les peuples la récompense du rétablissement de la Papauté dans son antique souveraineté.

Lorsqu'en 1830 les sociétés secrètes parvinrent à renverser le trône du roi de France, elles furent aussi sur le point de renverser celui du Souverain Pontife ; les troubles en Romagne répondirent aux émeutes de Paris et de Lyon.

En 1848, la Révolution¹ domina en France, mais bientôt elle fut maîtresse à Rome et Pie IX dut se retirer de Gaëte.

Lorsqu'en 1849 la France, agissant comme mandataire de l'Europe, remit le Pape en possession de ses Etats, le succès a couronné les entreprises de son gouvernement ; mais lorsqu'ensuite le second Empire abandonna cette cause de la souveraineté pontificale, des points noirs, — on se rappelle ces paroles, — des points noirs sont soudain montés à l'horizon. Au fur et à mesure que Napoléon III excita ou autorisa les injustes conquêtes du Piémont, sa fortune a successivement baissé.

Enfin, lors d'une guerre qui allait faire expier plus d'une faute, l'ordre de ramener la faible garnison qui protégeait, à Rome, le dernier reste de la souveraineté pontificale est daté du jour où nos troupes étaient écrasées à Reischoffen, et les piémontais sont alors entrés à Rome le jour même où les prussiens ont entouré Paris.

Si on ne reconnaît pas là le doigt de Dieu, où le trouvera-t-on ? Nous avons laissé perdre à la Papauté la souveraineté nécessaire à son indépendance, et Dieu nous a fait perdre l'Alsace et la Lorraine !

III — N'est-t-on pas frappé de la correspondance que je signale entre les événements de l'histoire de France et ceux de l'histoire du pouvoir temporel des Papes, dont nos rois furent les donateurs et devaient rester les protecteurs ? N'y trouve-t-on pas une raison nouvelle, s'il est possible, d'unir en notre cœur les deux causes qui nous sont chères de la religion et de la patrie,

et n'est-ce pas faire un acte de réel patriotisme que de réclamer pour la Papauté une indépendance qui soit garantie par la souveraineté ?

Cte HENRI DE L'ÉPINOIS.

UN PAUVRE.

Il y a tout juste un quart de siècle vivait, dans les environs, de Paris, un digne et excellent prêtre, dont les journaux s'occupèrent quelquefois, discrètement, sans le nommer, pour raconter sur lui d'admirables histoires; on l'avait nommé « Personne, » car il aurait été désolé si quelque chroniqueur eût dénoncé son angélique charité.

« L'abbé Personne distribuait aux pauvres tout ce qu'il possédait, vivait de privations et se refusait impitoyablement le nécessaire, dans l'espoir de donner le superflu aux autres.

« L'abbé Personne n'avait pas de servante, faisait lui-même son ménage et cuisinait sa maigre pitance. Ce qu'il économisait ainsi allait aux pauvres. La Sœur du village, une bonne et compatissante créature, entretenait sa garde-robe et son linge, si toutefois on pouvait appeler ainsi de misérables loques dans lesquelles on aurait été bien embarrassé de trouver la moindre charpie ou de tailler la plus petite bandelette en cas d'accident. La pauvre Sœur réclamait bien : le curé n'avait plus ni chemise, ni soulaue, ni bas, ni rien ; et à toutes les réclamations, il hochait la tête et défendait sa bourse dont le contenu n'appartenait qu'à la charité.

Un jour, la bonne Sœur, très rusé comme toute femme, et d'ailleurs à bout de ressources, aborda l'abbé Personne d'un air profondément ému, et lui raconta l'histoire lamentable d'un pauvre vieillard qui n'avait ni bas ni chemise à l'approche de l'hiver.

— Ah ! le malheureux ! que je le plains, s'écria l'excellent homme, il est donc sans ressources ?

— Pas précisément ; mais le peu qu'il possède est employé à ce qu'il regarde comme une dette d'honneur, et il ne reste rien pour lui.

— C'est très bien cela ! mais combien faudrait-il pour lui acheter ce qu'il lui manque ?

— Une centaine de francs suffirait, hasarda la bonne femme.
Le bon abbé eut un sourire.

— Je les ai justement dans une cachette, dit-il, je m'en vais vous les chercher.

Dix minutes après, la bonne Sœur emportait les cinq pièces d'or et courait acheter de quoi nipper celui qui se dépouillait pour les malheureux. Le brave curé ne se doutait pas qu'il venait de se faire l'aumône."

HOTEL-DIEU ET MISSION NEGRE DE WINDSOR ONTARIO.

L'Hotel-Dieu de Windsor, Ont., ainsi que l'école et l'Orphelinat Nègre qui y sont attachés, sont maintenant en pleine fonction. Dans le but d'amortir la dette qui pèse sur l'Institution, Monsieur le Curé de Windsor qui en est le Fondateur, a résolu de faire durant le mois d'Octobre prochain, une grande Exposition industrielle et agricole. A cet effet une circulaire a été adressée à tous les Manufacturiers d'Ontario et de Québec. Une autre sera sous peu adressée aux fermiers du Comté d'Essex.

L'attraction principale de l'Exposition et celle qui attirera sans nul doute des milliers de visiteurs, non seulement du Canada, mais encore des Etats-Unis, sera une galerie de vieilles peintures à l'huile dont le nombre ira probablement à deux cent. Une centaine de ces tableaux sont des dons faits à l'œuvre par des personnes charitables, en France, en Allemagne, et en Autriche, ces tableaux seront vendus après l'Exposition, à qui voudra en donner le prix.

L'Exposition aura aussi un département pour les Dames, et consistera surtout en ouvrage de fantaisie, *fancy articles*, tels que les Dames habiles à manier l'aiguille ont coutume d'en faire. A tous les articles offerts pour ce département il sera attaché une grande carte portant le nom et l'adresse de la donatrice. Les bonnes Dames qui voudront bien faire l'offrande d'un article pour ce département devront écrire à Madame Philippe Panet, Windsor, Ont., secrétaire du Comité des Dames.

Comme dit plus haut l'Exposition aura lieu durant le mois

d'Octobre prochain; c'est-à-dire qu'elle commencera le 1er du mois pour terminer le 31. Afin de subvenir aux frais et dépenses de l'Exposition on a mis en ralle un magnifique " *Ecce Homo* " 4 pds. 2 ponces, sur 2 pds. 9 ponces et vaut pour le moins \$1.000. (Un connaisseur l'a évalué à \$2.000). Ce tableau a été la propriété de Pie IX. et a été vendu à l'encan avec les autres effets personnels du Pontife Vénéré, après sa mort. L'acheteur fut un Chanoine de la Cathédrale de Prague, en Bohême, et c'est lui-même qui en a fait don pour l'œuvre des Nègres à Windsor. Les billets sont de 50 cts. et peuvent être obtenus sur demande au Révd. Père Wagner, Curé de Windsor, Ont. *L'Ecce Homo* sera rallé le dernier jour de l'Exposition. Tous les Artistes Canadiens sont aussi invités à prendre part à l'Exposition. En faisant don pour l'œuvre d'un morceau de leur main, ils auront le droit d'en exposer plusieurs autres. Et le même appel, sous les mêmes conditions, est aussi adressé à tous les Manufacturiers du Canada.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Revd. Père Wagner, curé de Windsor, Ont.

Comité des Directeurs de l'Exposition.

L'Hon. Sénateur Charles Casgrain, M. D., Président.

J. C. Patterson, Ecr. M. P. 1er Vice Prés.

John Davis, Ecr. Inspecteur des Distilleries.

Edmond Scully, Sténographe du Comté, Sec.

John A. Auld, Préfet du Comté d'Essex.

Salomon White, M. PP. Maire de Windsor.

W. D. Balfour, M. PP.

Gaspard Pacaud, ex M. PP.

Michael Twomey, ex Maire de Windsor.

Francis Méloche Asst Maître de Poste.

Francis Cleary, Avocat, ex Maire de Windsor.

Wm. McGregor, ex M. P.

Frank W. Walker, de la Maison Hiram Walker & Fils.

Michael Manning, Ecr.

D. B. Odette, Ecr.

Joseph De Garsé, Ingénieur civil.

Michael McHugh, Avocat.

Thomas Bourque, Marchand.

Luke Montreuil, Ecr. Fermier.

N. B. Le Père Wagner recueille les vieux timbres de poste, et serait infiniment reconnaissant à tous ceux qui voudraient bien lui en envoyer. Il est prêt à en recevoir n'importe quelle quantité, comme aussi toutes sortes d'antiquités, de curiosités et de vieilles pièces de monnaie, le tout au profit de l'Orphelinat Nègre.

QUELLE EST LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE

On demande parfois quelle est la forme du gouvernement ecclésiastique : si elle est *démocratique* ou *aristocratique*, ou *monarchique*.

La première réponse qui se présente est que le *Gouvernement de l'Église est uni, sue dans sa forme*. Institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne peut avoir que les avantages des *Constitutions humaines* les moins imparfaites, sans en avoir les inconvénients :

Il tient de la *démocratie*, dans ce sens que le plus simple fidèle peut être appelé à l'honneur de l'*épiscopat*, et même à la *Dignité suprême*, s'il en est jugé digne ; mais *il n'est pas démocratique*, parce que l'autorité des Pasteurs ne vient, ni ne relève, à aucun titre, du suffrage universel.

Ce qu'il a de l'*aristocratie*, c'est que le Souverain-Pontife a auprès de lui l'imposant Sénat des Cardinaux, dont le concours lui est si précieux, et que c'est par les Evêques qu'il peut surtout se rendre compte des besoins de l'Église universelle ; mais *il n'est pas aristocratique*, parce que son autorité suprême ne connaît aucune restriction.

Sa forme est la *monarchie*, mais non une monarchie semblable aux autres.

Monarchies *absolues*, ou monarchies *constitutionnelles* et *parlementaires*, tous les Gouvernements purement humains sont soumis à toutes les imperfections, à toutes les vicissitudes, à tous les ébranlements qui suivent les révolutions des royaumes et des empires.

Seul, le Gouvernement de l'Église, malgré les inévitables imperfections *individuelles* et les efforts continuels des passions hostiles, demeure inébranlable dans sa *Constitution* ; et — ce qui ne peut exciter que l'admiration de tout observateur sincère, — c'est que plus l'Église voit s'étendre à travers le monde entier les bornes de son empire, plus l'on est frappé de sa merveilleuse organisation et de la puissance de son Gouvernement.

En un mot, dirons nous, avec Lacordaire : « L'Église a l'unité d'une monarchie, l'action expansive d'une démocratie, et entre deux le tempéramment d'une forte aristocratie, unissant de la sorte dans son sein tous les éléments de la puissance : l'unité qui coordonne, l'action qui étend, la modération qui empêche l'unité d'être absolue et l'action d'être indépendante ; économie parfaite qu'aucun Gouvernement n'a jamais possédée, parce que dans tous les Gouvernements humains, les trois éléments de la puissance ont toujours cherché à se détruire l'un l'autre à cause des passions de l'homme. Dieu seul par son Fils a fait ce chef-d'œuvre » — *Revue catholique de Louvain.*

LE JUBILE DU CARDINAL MANNING

Le jour de la consécration épiscopale du cardinal Manning, dans la cathédrale de Moorfields, alors qu'il sortait lentement de l'édifice, donnant aux fidèles sa première bénédiction de successeur des apôtres, une vieille femme irlandaise se trouvant sur le parcours, s'écria : « En vérité, c'est bien la peine d'en faire un archevêque ! Mais il a déjà un pied dans la tombe ! » Le nouveau prélat, se retournant vers le vicaire-général qui était à côté de lui, avec un sourire : « Je sens qu'il y a encore en moi au moins douze années de travail. » Depuis ce jour vingt-cinq ans de travail apostolique, en vérité, se sont écoulés, et, dimanche dernier, le cardinal-archevêque, célébrait son jubilé d'argent. Ce quart de siècle a été une époque pleine en événements remarquables pour le vénérable prélat, non seulement dans le sens ordinaire d'un travail épiscopal extraordinairement fécond en fruits de salut, mais aussi d'un travail politique et social qui transmettra le nom de Manning à la postérité, comme un des plus glorieux dont l'histoire de l'Angleterre puisse se glorifier.

Il y a deux ans que Mgr Maore, alors recteur de la pro-cathédrale de Kensington, pensa que se serait un digne témoignage de leur vénération et de leur respect pour le cardinal, si, à l'occasion du jubilé d'argent de sa consécration épiscopale, les catholiques d'Angleterre et d'Irlande lui présentaient son église cathé-

drale libre de dettes, et qu'ainsi la consécration de l'édifice pût précéder l'anniversaire de sa propre consécration. A l'exception des quelques premières années de son épiscopat, l'Église de Notre-Dame des Victoires, à Kensington, a été la cathédrale du cardinal. On a pensé que la plus grande joie que l'on pût causer à S. Eminence serait de le faire assister à la grand'messe du jour de son jubilé dans une église qui lui appartiendrait, et qui lui serait présentée par des enfants qui apprécieraient ses travaux infatigables. Le marquis de Ripon et toutes les notabilités catholiques du pays trouvèrent la proposition excellente, et bientôt, elle fut approuvée par le cardinal lui-même et par le chapitre de l'archidiocèse. Dimanche dernier, Mgr l'évêque d'Ameyclá a pontifié à la grand'messe chantée à la pro-cathédrale et à laquelle assistait le cardinal. Après la cérémonie un *Te Deum* solennel a été chanté et le Saint Sacrement exposé toute la journée. Les mêmes prières d'actions de grâces solennelles ont été offertes le même jour dans toutes les églises.

A trois heures de l'après-midi, le marquis de Ripon, à la tête d'une députation de personnages distingués, s'est rendu de la pro-cathédrale à la résidence archiepiscopale, et a présenté à l'illustre pontife octogénaire une adresse enluminée et un album contenant la liste des noms de tous les souscripteurs. Le montant des souscriptions s'élève à près de 100,000 francs.

La célébration du jubilé épiscopal de S. E. le cardinal Manning est un événement que la plupart des Anglais regardent avec sympathie et tous avec respect. Il y a trente ans, personne n'eût songé que le successeur du cardinal Wiseman pût jamais s'assurer une place si distinguée dans les affections du peuple anglais. Pendant la controverse amère de feu l'*Ecclesiastical Titles Bill*, l'effigie du cardinal Wiseman fut publiquement brûlée dans *Fleets street*, et même à une époque ultérieure, ce savant accompli et cet ecclésiastique si remarquable fut accablé de pierres dans les rues de Liverpool. « Aujourd'hui », dit le *Daily Chronicle*, « un affront fait au cardinal Manning serait vivement ressenti partout où la langue anglaise est parlée. » Et le journal protestant a bien raison. Comme son prédécesseur, le primat de l'Église catholique d'Angleterre est un Anglais de naissance distinguée ; mais plus heureux que lui, il a complètement réussi à s'adapter aux exigences délicates de la carrière illustre qui s'ouvrait devant lui. De tout temps, l'Église catholique a été riche

en dignitaires éminents qui, par leur vertu apostoliques et leur science profonde, ont encore ajouté à la solennité imposante des mystères de sa foi et à la splendeur de son rituel. Or, on peut dire, en toute vérité, que les phalanges de ces princes choisis de l'Église ne contiennent pas de figure plus populaire que celle du cardinal Manning. Aucun autre que lui, peut-être, n'eût mieux réussi à détruire aussi complètement le souffle d'odeur violente et antipapale qui a soudainement convulsé les esprits lors du rétablissement de ce que Disraeli a appelé une « pseudo-hiérarchie ecclésiastique papiste en Angleterre. » Les craintes que ses dispositions ultramontaines bien prononcées avaient d'abord fait naître dans les esprits protestants, ont disparu depuis longtemps. Sa vie continuelle de grand détachement et de noble abnégation, jointe à des manières toujours affables et prévenantes, fait plus d'impression sur ses compatriotes que n'en produiraient toutes les ressources réunies de l'éloquence et du génie.

Comme dit encore le *Daily Chronicle*, l'histoire de l'Église anglicane n'a pas de digne parallèle à lui offrir. Il est vrai que le cardinal Manning ne possède pas sur les esprits le même empire spirituel que le génie profond du cardinal Newman impose par la seule force de sa supériorité écrasante. L'« Apologia » de l'archevêque de Westminster ne se compose pas de livres imprimés, mais on le trouve profondément ancré dans les milliers d'humbles demeures des places sombres de Londres, que son travail de miséricorde corporelle a rendues moins misérables et a remplies d'espérance. Savant, ascète, « teetotallar », homme du monde et socialiste pratique, il présente une combinaison intéressante du penseur, de l'écrivain, de l'idéaliste et du tacticien. La réalité de la place distinguée qu'il occupe dans l'opinion publique, a été prouvée pendant la grande grève des docks de Londres, qui a dû sa fin heureuse au cardinal-archevêque et à un ouvrier ingénieur. Récemment, il s'est sagement tenu à distance de toute controverse directement politique. Il faut bien reconnaître qu'un second Anselme anglais n'est plus guère possible de nos jours, et cette grande figure a été en bien des points le prototype du cardinal Manning.

Mais il est douteux si l'archevêque n'a pas plus travaillé dans l'intérêt de l'Église que ceux qui ont brillé davantage et qui avaient pour pions des rois et des empires. Que l'on demande aux Anglais quel est le plus grand ecclésiastique de nos jours, et quatre sur cinq répondront sans hésiter : « cardinal Manning. »

Neuf sur dix reconnaîtront de suite ses traits dans un portrait, tandis qu'il leur faudra, le nom pour reconnaître l'archevêque de Cantorbéry. La réflexion peut n'être pas agréable aux dignitaires somptueux et à leurs zélés de l'Église dominante, mais l'envie sectaire vulgaire ne peut détruire les faits. Ce quart de siècle d'activité apostolique et sociale couronnera la vie du grand cardinal d'une auréole de lumière angélique. A un tel moment, ses enfants spirituels sentent combien les paroles les plus sympathiques et les offrandes les plus cordiales sont impuissantes à exprimer la dette de reconnaissance qu'ils lui doivent pour s'être acquitté avec tant de sagesse de tous ses devoirs religieux et sociaux, imposant par là silence aux ennemis fanatiques et ignorants de la foi de leurs ancêtres. La prière universelle de tous ses compatriotes, de toutes les confessions est que Dieu daigne le laisser, pendant encore bien des années, à la nation, afin qu'il continue à en être la gloire et à en faire le bonheur.

A propos du jubilé d'argent du cardinal Manning, il est intéressant de faire observer comment, dans les rangs mêmes du protestantisme officiel, Son Eminence a su s'assurer la préséance sur les personnages les plus distingués du royaume. Quoique tacitement accordée jusqu'en l'année 1884, la dignité du cardinal de l'Église romaine n'était cependant pas officiellement reconnue par le gouvernement. La nomination de l'archevêque comme membre de la commission royale d'enquête pour l'amélioration des demeures des pauvres, à l'époque susdite, amena la question devant le ministère. M. Gladstone considéra soigneusement tous les points portant sur le cas, et avec le plein consentement de lord Salisbury, recommanda finalement à la reine de placer le nom du cardinal immédiatement après celui du prince de Galles, de sorte que Mgr Manning a la préséance même sur notre premier ministre actuel.

La présentation du « témoignage personnel » aura lieu jeudi prochain 12 courant. Ce fonds a été organisé par Mgr Gilbert, vicaire général, par le duc de Norfolk et d'autres personnages distingués. L'usage de cette somme est complètement laissé à la discrétion de Son Eminence. Le montant devra en être considérable, car les souscriptions ont afflué non seulement de tous les points du Royaume Uni, mais aussi de l'étranger. Le trait, non le moins intéressant de cette démonstration d'affection et de reconnaissance est, qu'une partie des protestants y ont pris part.

Annales catholiques.

UNE QUESTION EPINEUSE

Une jeune fille allait mourir. La pauvre enfant paraissait n'avoir plus que quelques instants à vivre. Elle fit appeler son père, incrédule et athée, et, lui prenant la main : — " Mon cher père, je vais mourir dans quelques minutes ; dites-moi bien sérieusement, je vous prie, si je dois croire ce que vous avez assuré si souvent en ma présence, qu'il n'y a ni Dieu, ni ciel, ni enfer, ou bien si je dois m'en tenir au catéchisme que m'a enseigné ma mère ? " Le père s'arrêta comme frappé par la foudre ; puis, se penchant sur le lit de la malade : — " Mon enfant, ma chère enfant, lui dit-il avec des sanglots dans la voix, crois seulement ce que t'a appris ta mère."

CHRONIQUE

Nous apprenons avec bonheur que Monseigneur Langevin, évêque de Rimouski, qui était sérieusement indisposé se trouve beaucoup mieux depuis quelques jours.

* * *

La première retraite pastorale, pour le diocèse de Montréal, commencera le dimanche soir, 17 août, à Shrs, et se terminera le samedi suivant ; la seconde, le 31 août, à la même heure, pour se terminer également le samedi suivant.

* * *

La retraite ecclésiastique pour les prêtres du vicariat Apostolique de Pontiac, commencera lundi le 26 août pour se terminer le 30 au matin. Elle aura lieu à la résidence épiscopale, et les exercices en seront présidés par le révérend père G. Kenny, S. J., de Montréal.

* * *

Le révérend M. Francis J. McDonald, curé de la Grande Rivière.

re, Ile du Prince Edouard, a célébré ses nocés d'or, dimanche, le 6 du courant. M. McDonald a étudié la théologie au Grand Séminaire de Québec et, le 28 juin 1840, il recevait de Mgr Turgeon, l'ordre de la prêtrise.

* * *

Un supérieur de communauté nous écrit pour nous faire observer avec raison, qu'outre les onze promesses de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que nous avons publiées, il en est une douzième non moins authentique, et qui mérite aussi la pleine confiance des âmes pieuses ; la voici :

« Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, et qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré à cette heure dernière. »

* * *

Lundi le 14 courant on a commencé, à l'église St-Joseph, rue Richmond, la construction des deux chapelles. L'une de ces chapelles sera affectée aux exercices de la Confrérie de St-Joseph, érigée dans cette église par Mgr l'Archevêque, et affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, France. Les promoteurs de cette entreprise comptent sur la protection de St-Joseph, pour conduire leur œuvre à bonne fin. Des prières spéciales à St-Joseph sont dites tous les jours en faveur de ceux qui contribuent à l'érection de cette chapelle.

* * *

Les Révds Pères Franciscains sont définitivement installés dans leur Couvent de la rue Richmond, voisin de l'Eglise St-Joseph. La maison se compose actuellement de deux Pères, deux Novices et deux frères convers. Deux autres pères sont attendus sous peu de France. Deux des Pères seront employés au Ministère des Missions et retraites.

Quoique pauvrement installés, et ne jouissant d'aucuns revenus que ceux de la charité, les Pères Franciscains ont pu jusqu'ici faire face aux difficultés d'un établissement nouveau. Ils

n'ont pas non plus manqué du pain de chaque jour. On sait que ces religieux ne vivent que de ce qu'on leur donne.

* *

Comme par le passé, de nombreux pèlerinages se font cette année au sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, et chaque fois, des guérisons extraordinaires sont opérées, à la suite de ferventes prières, par l'intercession et la puissance de la glorieuse mère de Marie.

Nous n'avons pas qualité pour donner le nom de miracles à ces faveurs accordées à la foi et à la piété des malades ; l'Eglise qui s'est réservé ce droit ne l'exerce qu'à bon escient, par le ministère des évêques, après des enquêtes sévères qui mettent bien en évidence le caractère miraculeux d'une guérison.

Toutefois, nous devons reconnaître que la Bonne Sainte Anne a fait de son église de Beaupré un lieu de prédilection, où elle se plaît à exercer son pouvoir et à témoigner son amour en faveur de ceux qui y vont l'invoquer avec une véritable confiance.

Et il faut bien remarquer que les faveurs temporelles obtenues par quelques infirmes ne sont que l'indice des grâces spirituelles, beaucoup plus précieuses, et que sainte Anne fait descendre du sein de Dieu sur tous les pèlerins qui accomplissent ce pieux voyage avec recueillement et dans les sentiments d'une véritable piété.

* *

Le télégraphe, qui nous a depuis longtemps accoutumés à ses nouvelles fantaisistes, recommence encore à parler de la santé défaillante, et de la fin prochaine de Léon XIII.

On se rappelle que la mort de Pie IX avait été annoncé a maintes reprises, longtemps avant le mois de février 1878 ; dernièrement le récit mensonger de la mort de Mgr Keane a fait le tour de la presse européenne, alors que le recteur de Washington n'avait reçu, dans un accident de chemin de fer, que des contusions de peu de gravité.

Aujourd'hui, grâce aux dépêches venues on ne sait d'où, les catholiques alarmés, attendent avec inquiétude la nouvelle fatale au sujet du pape glorieux régnant. Léon XIII se porte très bien, vu les circonstances ; c'est ce que nous apprenent les dernières nouvelles certaines, et des journalistes trop crédules vont en être

une fois de plus pour leurs frais après leurs articles à sensation, sur le futur pape. » Tout permet d'espérer que Dieu va conserver plusieurs années Léon XIII à la tête de l'Église, à l'amour et à l'admiration des catholiques.

* * *

Le service anniversaire de M. Téléphore Harel chancelier, a été chanté à la Cathédrale hier par M. l'abbé O. Harel assisté de MM. J. Vaillant et A. Archambault.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Les réunions épiscopales par région ont commencé à Rome, sous la présidence de S. Em. le cardinal Monaco della Valetta. Une adresse a été communiquée au Pape, après que l'assemblée eût pris des décisions assez importantes concernant l'action commune des évêques et l'administrateur diocésain.

Le Saint-Siège travaille à ce que, dans chaque pays, ces réunions annuelles aient lieu.

— Dans une lettre à l'archevêque de Cologne et dans une autre à l'évêque d'Urgel, avec une vigueur que rien ne déconcerte et une patience que rien ne lasse, Léon XIII, une fois encore, a demandé aux catholiques de s'abstenir de toute discussion irritante et de marcher à l'unisson contre l'ennemi commun.

— Depuis quelque temps on s'occupe à la Congrégation des Rites de conférer le titre de Docteur de l'Église à saint Jean Damascène. On sait que ce saint naquit vers la fin du VII^e siècle et mourut en 780. Fils d'un vizir, il devint lui-même grand vizir à la cour des califes à force de savoir et malgré la foi catholique qu'il professait ouvertement. Ce fut lui qui le premier initia les Arabes à la philosophie grecque et appliqua à la scholastique la méthode d'Aristote. L'érudition, la précision et la force des arguments caractérisent les écrits dogmatiques qu'il nous a laissés comme la véhémence et l'éloquence du cœur sont les qualités de ses œuvres oratoires. Bellarmin dit qu'il a dépassé tous ses prédécesseurs et ouvert des horizons nouveaux à ses successeurs. On alla même jusqu'à l'appeler le *Thomas de l'Orient*. Il se donna d'une façon particulière à la sainte Vierge, qui en retour, le combla de faveurs de choix.

Angleterre. — Les représentants de l'Irlande, au nombre d'environ cinquante ou soixante, se sont présentés en corps à l'archevêché de Westminster pour présenter à S. Em. le cardinal Manning une adresse de félicitations au sujet de son vingt-cinquième anniversaire d'épiscopat.

Les protestants que renferme le parti parlementaire irlandais étaient mêlés en cette occasion à leurs collègues catholiques. M. Parnell, notamment, était en tête de la députation. Mais c'est M. Sexton qui a porté la parole. Son adresse a vivement ému le cardinal, qui, dans sa réponse, a rappelé tous les vieux liens d'affection religieuse et politique qui l'unissaient à l'Irlande.

Suisse. — Le gouvernement de Fribourg, le plus catholique de l'Europe, a adressé une lettre, signée de M. Python, au secrétaire d'Etat, S. Em. le cardinal Rampolla, où il demande l'institution canonique pour la faculté de théologie de la nouvelle Université catholique. Dans un mémoire spécial, on a fait valoir en même temps la nécessité de régler au plus vite cette question, afin d'assurer l'avenir de la grande œuvre naissante.

Le cœur de Jésus a élaboré, l'une après l'autre, toutes les gouttes du sang rédempteur, il a distillé et il distille chaque jour toutes les gouttes du calice eucharistique. Card. Pie.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Rev. Frère Joseph Daguise, 25 ans, O. M. I. Ottawa.

Dame Marie Celine Sénécal, épouse de F. X. Montmarquet.

François Ant. Chartier Alfred Laroque, 70 ans, Montréal.

Napoléon Larivée, 48 ans, Montréal.

Pierre Jacob, L'Ange Gardien.

DE PROFUNDIS.

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THIÉRIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumement.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE

GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7.50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.

AU NOUVEAU MAGASIN DE

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ," pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc. Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges ..

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquottier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 20 Aout 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau: No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

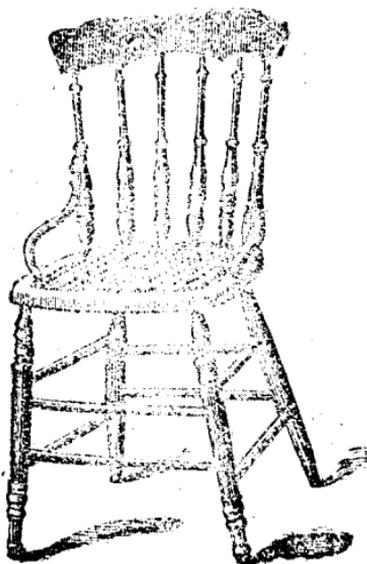
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Golebard Doré.

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

452, 455, rue St Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforées, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTANMENT:

De 50,000 à 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 * SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

G.S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
 TAPISSIER
 No 24 RUE VITRE No 24
 MONTREAL.
 ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.